

CONDITIONS DE RESERVATION AU SUNËLIA DOMAINE DE LA DRAGONNIERE

◆ **LA RÉSERVATION** ne devient effective qu'avec notre accord (sous réserve de disponibilité) et après réception d'un versement de 30% du montant du séjour à titre d'arrhes + 30€ de frais de dossier + l'assurance annulation (facultative). Aucune réservation ne peut être garantie pour un numéro d'emplacement ou de location précis. Toute réservation est nominative et ne peut, en aucun cas, être cédée ou sous louée. Seules les personnes inscrites sont autorisées à occuper l'hébergement ou l'emplacement qui leur est alloué.

La réservation peut être annulée si non-conformité à l'arrivée. Ne pas dépasser la capacité maximum de la location choisie (enfant ou bébé inclus). Les mineurs non accompagnés de leurs parents ne peuvent être admis.

Toute personne, en dehors de ces personnes inscrites, sera considérée comme un visiteur. L'enregistrement de ce visiteur se fait à l'accueil en présence du visité. Il devra laisser une pièce d'identité jusqu'à son départ, remplir des formalités de police, porter un bracelet et s'acquitter du tarif en vigueur : 5.90€/jour sans l'accès aux piscines, 20€/jour avec l'accès aux piscines (enfant 0-5 ans gratuit).

◆ **LE SOLDE DU SÉJOUR** est à régler 6 semaines avant la date d'arrivée. Aucune déduction ne sera consentie en cas d'arrivée retardée ou de départ anticipé. En cas d'arrivée retardée vous devez nous en aviser par écrit, dans le cas contraire l'emplacement ou la location sera alors attribuée à un autre client dès le lendemain 12h sans qu'aucun remboursement ne puisse être demandé.

◆ **LA CAUTION** emplacements : 30€, ou caution location : 300€ (205 € location + 95 € ménage), sera demandée à votre arrivée et restituée le jour du départ après inventaire final déduction faite, le cas échéant, d'éventuelles dégradations. Tout matériel manquant ou détérioré devra être remplacé.

(N.B. L'utilisation de draps est obligatoire dans les locations.) En fin de séjour l'hébergement doit être restitué en parfait état.

◆ **LE MÉNAGE DE FIN DE SÉJOUR** est à faire soi-même ou à payer suivant le barème suivant ; 70€ : studio-loft 2/4, 80€ : initial-confort-nature-trendy-gémeau-VIP 4/5 - prestige 4/6 - family-grandfamily-life, 95€ : charme-loft 7/8 - villa - prestige 6 - VIP 6/7. Le ménage de fin de séjour payant n'inclut pas : le nettoyage de la cuisine, de la vaisselle, le coup de balai sur le sol et de jeter les poubelles aux containers du camping.

◆ **ARRIVÉE / DÉPART** : Camping ouvert du 30/03 au 16/09/2012.

Réception ouverte 7/7 en juillet/août : En semaine 9h-13h / 14h-19h et le WEEK-END 7h-20h non stop.

Réception ouverte 7/7 hors juillet/août : 9h-13h / 14h-19h WEEK-END inclus.

Arrivée : haute saison (17h à 20h), basse saison (16h à 19h)

Départ : haute saison (7h à 10h), basse saison (9h à 11h)

◆ **L'OFFRE SOLEIL SUNËLIA** pour tout séjour d'une durée minimum de 7 nuits en hébergement, décomptées du jour d'arrivée, à la veille du départ. Si vous avez moins de 3 jours de soleil (*) durant votre séjour, vous recevrez un chèque de 100€. Si vous n'avez aucun jour de soleil (*) durant votre séjour, vous recevrez un chèque de 200€. L'offre SOLEIL SUNËLIA est offerte pour toute réservation effectuée 3 jours au minimum avant la date d'arrivée : de 7 nuits ou plus, en hébergement, d'avril à septembre. L'offre SOLEIL SUNËLIA, vous en profitez automatiquement : si votre séjour répond aux conditions de l'offre, vous recevrez alors automatiquement, chez vous, 100€ ou 200€ selon le cas.

(*) Le déclenchement de l'offre est subordonné à un ensoleillement direct de moins de 2h par jour entre 10h et 18h calculé par l'indice METNEXT Sun Index ® qui indique la durée d'ensoleillement pour chaque site SunËlia et chaque jour. La durée d'ensoleillement est définie comme la durée pendant laquelle le rayonnement solaire est d'une intensité suffisante ($\geq 120W/m^2$) pour produire des ombres distinctes (source : Météo-France). L'indice est calculé par METNEXT (filiale de Météo France) à partir de données provenant du satellite Météosat 2.

◆ **L'UTILISATION DE TRANSATS ET GAZEBOS** au bord des piscines est réservée aux adultes (18 ans et +). La Dragonnière n'accepte pas qu'un client réserve son transat ou gazebo à l'aide de serviettes. Si celui-ci reste vide trop longtemps, notre personnel de sécurité se réserve le droit de récupérer les serviettes afin de libérer la place pour un autre client.

◆ Aucune installation ni **TENTE ENFANT SUPPLÉMENTAIRE** ne sont acceptées à côté des locations (sauf cottage à condition de ne pas dépasser la capacité maximum de celui-ci : 5.90€/jour).

◆ **UNE ANNULATION** de séjour, pour être recevable, doit être notifiée par lettre recommandée avec AR et accompagnée de justificatifs précis et incontestables, au plus tard trois jours après l'évènement entraînant l'annulation.

- Pour une annulation signalée plus de 30 jours avant d'arriver : les sommes déjà versées vous seront remboursées déduction faite des frais d'annulation 50€/emplacement ou 100€/location et des 30€ de frais de dossier.

- Pour une annulation signalée moins de 30 jours avant d'arriver : les sommes déjà versées seront remboursées déduction faite des arrhes (soit 30% du séjour) et des 30€ de frais de dossier.

- Pour une annulation signalée moins de 7 jours avant d'arriver : la totalité du séjour est conservée.

- En cas d'annulation pour décès ou hospitalisation d'un membre proche de la famille : père, mère, enfant, dans ce cas les sommes déjà versées vous seront remboursées déduction faite : des frais d'annulation 50€/emplacement ou 100€/location et des 30€ de frais de dossier.

- Si vous avez souscrit à l'assurance annulation, cela vous permet d'obtenir le remboursement des sommes déjà versées en cas d'annulation de votre séjour ou de départ anticipé pour les événements exceptionnels suivants : Décès, accident corporel grave de vous-même ou de votre conjoint, vos ascendants, descendants, frères et sœurs. Licenciement économique de vous-même ou de votre conjoint, déménagement suite à une mutation professionnelle, dommage atteignant votre résidence principale suite à un incendie, un dégât des eaux, une dégradation immobilière consécutive à un vol ou un vandalisme, une tempête ou une catastrophe naturelle. Les frais de dossier et d'assurance annulation ne sont en aucun cas remboursés.

◆ **Le règlement intérieur** (disponible dans le livret d'accueil et sur simple demande) doit être respecté par tous les clients sous peine d'expulsion immédiate sans autre formalité et sans aucun remboursement.

◆ **Il appartient au client de s'assurer.** Le camping décline toute responsabilité en cas de vol, incendie, intempérie, dégradation de biens ou de véhicules.... Ainsi qu'en cas d'accident relevant de la responsabilité civile du client ou d'un autre client.

◆ **Les animaux domestiques** sont acceptés avec supplément de prix. Leur propriétaire devra présenter à son arrivée le carnet de vaccination à jour. Le vaccin contre la rage est obligatoire. Ils devront être tenus en laisse et les propriétaires sont tenus d'éliminer les salissures qu'ils occasionnent. Les chiens de 1ère et 2ème catégorie sont interdits.

◆ **Le bracelet** (à usage unique) permet d'assurer la sécurité de nos clients et d'éviter l'intrusion de personnes extérieures. Ce bracelet vous sera remis à votre arrivée et devra être porté tout au long du séjour.

◆ **Pour la baignade seuls sont autorisés** : les slips et boxers de bain, bikini et maillot une pièce, en opposition à tout autre vêtement.

◆ **En cas de force majeure**, il se peut que La Dragonnière se voit empêchée d'honorer ses engagements, dans ce cas elle se réserve le droit d'annuler les réservations correspondantes, le remboursement intégral des sommes versées aura lieu, excluant toute autre prétention.